



Questionnaire sur l'aménagement Installations Extérieures Cibles animalières 3D

Club	_____
Adresse	_____

Téléphone	_____
Responsable	_____

Directives

1. Vérifier la conformité des installations avec les normes du règlement de sécurité de Tir à l'arc Québec en cochant les cases appropriées.
2. Inscrire les données (distance, hauteur, etc.) demandées, qu'elles soient en accord ou non avec les normes du règlement.
3. S'il y a lieu, inscrire vos remarques spécifiques sur la norme en question.
4. Compléter la section *Commentaires généraux et recommandations*.
5. Faire un plan sommaire des installations.
6. Signer le document et le retourner à l'adresse suivante :

Tir à l'arc du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
www.tiralarcquebec.com

Règle	Oui/Non	Informations spécifiques	Observations
1. Le parcours est-il aménagé dans un boisé non-fréquenté ?	☐ Oui ☐ Non	Si non, précisez :	
2. La pose de la signalisation respecte l'environnement ?	☐ Oui ☐ Non		
3. À chaque sentier d'accès, une affiche indique t-elle "Danger, zone de tir à l'arc ! Circulation interdite !" ?	☐ Oui ☐ Non		
4. Les sentiers et les couloirs de tir s'entrecroisent-ils ?	☐ Oui ☐ Non		
5. Une indication est-elle plantée dans le sol pour indiquer l'endroit où l'on doit se tenir pour tirer ?	☐ Oui ☐ Non		
5.1 Si les postes de tir ne sont pas en ligne :			
a) Il n'y pas plus de 2 mètres dans le sens avant ou arrière d'un poste à l'autre ;	☐ Oui ☐ Non		
b) Il y a au moins 4 mètres d'écart latéral entre les postes.	☐ Oui ☐ Non		
6. Y a-t-il un poste de tir surélevé ?	☐ Oui ☐ Non	Si non, passez à la question 7. Si oui, combien.....	
6.1 L'accès au poste de tir est-il stable ?	☐ Oui ☐ Non		
6.2 Le poste de tir est-il stable ?	☐ Oui ☐ Non		
6.3 S'agit-il d'une plate- forme ?	☐ Oui ☐ Non		
6.4 Si oui, est-elle entourée d'un garde- corps d'une hauteur de 1.06 m (42 pouces) ?	☐ Oui ☐ Non	Précisez la hauteur du garde-corps et le genre.	

7. L'accès est interdit, dans un espace minimum de quinze (15) mètres de chaque côté des couloirs de tir.

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez de quelle façon l'accès est interdit ?

8. L'accès est interdit, dans un espace minimum de vingt-cinq (25) mètres derrière les cibles.

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez de quelle façon l'accès est interdit ?

9. Y a-t-il des cibles surélevées ?

- ☐ Oui
☐ Non
-

9.1 Si oui, un écran est-il installé pour arrêter les flèches ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez le genre d'écran :

10. Les supports de cibles empêchent-ils le rebondissement des flèches et permettent-ils l'arrêt et la récupération des flèches.

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez les matériaux des supports de cibles :

11. À chaque cible, y a-t-il une indication pour se rendre à la cible suivante ?

- ☐ Oui
☐ Non
-

12. Une trousse de premiers soins est-elle accessible sur l'aire de pratique ?

- ☐ Oui
☐ Non
-

13. Un téléphone est-il accessible sur l'aire de pratique ?

- ☐ Oui
☐ Non

Si non, avez-vous fait une entente avec une maison à proximité ?

14. Les numéros de téléphone (ambulance, hôpital et police) sont-ils affichés près du téléphone

- ☐ Oui
☐ Non
-

15. Y a-t-il de la pratique libre ?

- ☐ Oui
☐ Non

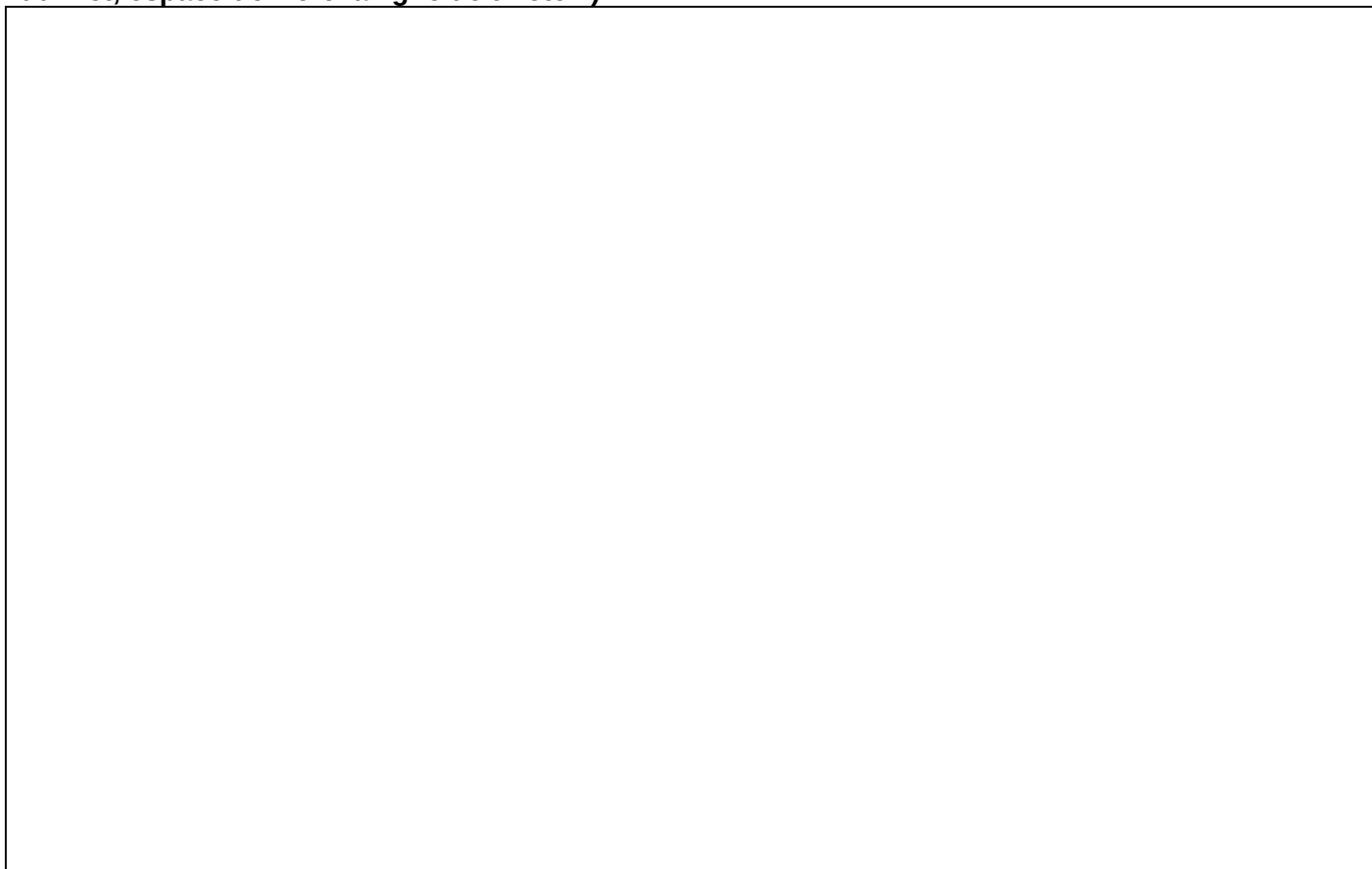
Si oui, de quelle façon voyez-vous à la sécurité des participants?

CETTE PARTIE EST OBLIGATOIRE

Le schéma des installations et la signature sont obligatoires.

Commentaires généraux et recommandations

Plan des installations (faire ou joindre un schéma du terrain de tir – emplacement de ballots, du filet, espace derrière la ligne de tir etc...)



SIGNATURE OBLIGATOIRE

Responsable de l'observation

Date
